FICHE PRODUIT

Casque IRIS 2

CE

NFEN 397

NFEN 166

48 mois

420 g

Domaine d'utilisation

Casque de protection avec lunette-masque de protection intégrée destiné aux divers métiers du bâtiment, des travaux publics et de l'industrie.
La lunette-masque de protection, de classe optique 1 (utilisation longue durée) est prévue pour une utilisation de base et permet le port de lunettes correctrices.



coiffe textile
avec serre-nuque à crémaillère



IRIS 2 MONTEUR



Caractéristiques

L'IRIS 2 est constitué de :

• une calotte en A.B.S. moulée sous pression :
- avec aérations réglables type BTP
- sans aérations type EBT
• un harnais comportant :
- une coiffe en tresses textile
- un bandeau de tour de tête avec serre-nuque à crémaillère, en polyéthylène basse densité, amovible et réglable de 53 à 63 cm, monté avec une garniture de confort de 32 cm
• une lunette-masque de protection en polycarbonate anti-chocs, anti-U.V., traitée anti-rayures, ajustable, incolore ou teintée

Coloris : casque avec aérations : blanc, jaune, orange, vert, bleu, rouge
casque sans aérations : blanc, autres coloris par 200 pièces minimum

Poids : casque 360 g - lunette 60 g

La date de fabrication, la limite d'utilisation et le numéro de lot sont gravés sous la visière du casque.

Durée d'utilisation : 48 mois

Tests

Le casque de protection est conforme à la norme NFEN 397, et à l'exigence facultative suivante :
• résistance aux très basses températures, **-30°C**
• isolement électrique sur le modèle sans aération (EBT), **symbole 440V~**
• résistance à la projection de métaux en fusion sur le modèle sans aérations (EBT), **symbole MM**

AET (casque) 0069/090/158/07/05/05016/UTAC
AET (lunette) 0070/090/085/07/05/0049/EXT 01-11-06/INRS

La lunette-masque de protection intégrée est conforme à la norme NFEN 166, dont les principaux tests sont les suivants :
• puissances optiques des oculaires, **classe optique 1**
• lunette incolore : facteur de transmission, filtre pour l'ultraviolet : **numéro d'échelon 2-1,2**, selon EN170
• lunette teintée : facteur de transmission, filtre de protection solaire pour usage industriel : **numéro d'échelon 5-3,1**, selon EN172, filtre très foncé
• protection contre les particules lancées à grande vitesse (impact à basse énergie : 45m/s), **symbole F**

Version MONTEUR

Casque équipé avec une jugulaire 4 points (fermeture boucle flash).

Version PORTE-BADGE

Casque équipé avec porte-badge en polycarbonate transparent (format utile : 85x54 mm).



Accessoires

Dispositifs anti-bruits, écrans faciaux grillagés, protège-face, porte-lampe et passe-fil, lampes frontales, bandeau à crémaillère, jugulaire coton ou cuir en 12 et 20mm, jugulaire 4 points, fond de coiffe basane, coiffe de propreté, bonnet anti-froid, étiquette nominative gravée.



Lunette IRIS 2 incolore



Lunette IRIS 2 teintée

Marquage

Le casque peut recevoir un marquage frontal (40x70 mm maxi) et latéral (70x20 mm), par estampillage à chaud de votre sigle ou raison sociale.